

**Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal**  
**Séance publique du 25 février 2019**

-----

Présents: M. FRANSOLET, Bourgmestre - Président,  
M. ANCION, E. LAURENT, M. PAROTTE, S. KONINCKX-HAENEN, Echevins,  
N. WILLEM, Présidente du C.P.A.S.,  
D. HOUSSA, B. LAURENT, F. LERHO, V. VANDEBERG, A. DAUVISTER, R. LAHAYE,  
J. DEFECHE-BRONFORT, J. CHAUMONT, L. BAWIN, V. SWARTENBROUCKX,  
B. HORWARD, C. COLLARD et D. HEUSDENS, Conseillers communaux,  
B. ROYEN, Directrice générale – Secrétaire.

**Objet: Programme de politique générale 2018-2024 - approbation**

Le Conseil,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et plus particulièrement son article L1123-27;

Après avoir entendu Monsieur le Bourgmestre-Président donner lecture du programme de politique générale couvrant la législature 2018-2024:

*"Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil communal,*

*Le 14 octobre dernier, notre groupe MR-IC-EJS a obtenu la majorité absolue avec 13 sièges sur 19.*

*Confortés de cette confiance émanant des électrices et électeurs de notre commune, nous avons décidé de poursuivre notre politique saine et prudente durant cette législature 2018-2024.*

*Comme vous le savez déjà très certainement, cette nouvelle mandature sera marquée par une nouvelle procédure administrative remplaçant désormais la déclaration de politique générale, à savoir, le Plan Stratégique Transversal que nous devons présenter devant le Conseil communal pour le mois de septembre 2019 avant sa transmission au Pouvoir de tutelle.*

*Ce nouveau P.S.T., comme on le surnomme, constituera, en quelque sorte, le plan de travail pour les six prochaines années.*

*En attendant cette nouvelle démarche, nous sommes tenus de vous présenter ce soir notre déclaration de politique générale qui, vous le constaterez, sera un résumé assez succinct de notre programme pour la mandature 2018-2024.*

*Cette déclaration de politique générale se résume donc à définir les trois grands axes principaux que nous avons décidé de mettre en avant à savoir:*

*1) Dans le domaine des travaux, la rénovation complète de la maison communale de Sart occupée par les services du CPAS, la permanence de notre administration communale, la bibliothèque, le cyber espace et le bureau de poste.*

*Ce projet très ambitieux pèsera très sérieusement sur les finances communales mais, dès son ouverture, permettra à la population de bénéficier d'un magnifique outil répondant enfin aux normes exigées en termes de sécurité, de confort, de bien-être et, surtout, d'accès aisé aux personnes à mobilité réduite.*

*2) Le deuxième axe de cette mandature sera consacré au domaine de la Mobilité et de la sécurité routière dans nos villages et hameaux et principalement orienté vers les usagers faibles et les écoles.*

*3) Le troisième axe sera quant à lui dirigé vers l'environnement.*

*En effet, les années futures seront cruciales pour tout ce qui concerne le climat, les sources d'énergie renouvelables, les économies d'énergie, la pollution et bien d'autres facteurs impactant notre environnement.*

*Nous voulons réellement participer activement à ces grands défis écologiques qui nous attendent demain.*

*Il est évident que ces trois axes seront prioritaires lors de cette nouvelle mandature mais nous pouvons aussi dire que nous porterons une très grande attention aux autres projets envisagés comme notamment:*

- Maintenir une gestion rigoureuse et prudente des finances communales.*
- Améliorer encore tout ce qui concerne l'enseignement et l'accueil temps libres.*
- Continuer notre politique envers les PME, les commerces et les artisans locaux.*
- Poursuivre et intensifier les initiatives pour les seniors et la petite enfance.*

- Continuer une gestion durable et rigoureuse de nos forêts et une bonne collaboration avec nos agriculteurs.
- Poursuivre et renforcer encore la lutte contre les incivilités, les dépôts clandestins, la sécurité des citoyens en général et des enfants aux abords des écoles.
- Développer au maximum le tourisme dans notre commune en valorisant davantage les sites magnifiques que sont La Gileppe, Les Fagnes et le Ravel sans oublier la réouverture de nouveaux chemins vicinaux.
- Soutenir au maximum les événements culturels et poursuivre la restauration et la sauvegarde de notre patrimoine local.
- Continuer à soutenir et à aider nos associations et clubs sportifs ainsi que les nombreux comités et associations qui, par leurs activités, contribuent à la vie associative et au bien-être des citoyens de notre commune.
- Poursuivre et intensifier l'entretien des voiries, fossés et accotements et maintenir un matériel performant au Service des Travaux.
- Réactualiser les outils nécessaires à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme.
- Continuer et intensifier notre collaboration avec l'Agence immobilière sociale pour la mise à disposition de logements à loyers modérés pour les jeunes et les personnes à faibles ou moyens revenus.
- Améliorer encore la communication en optimisant notre site internet, Facebook, la Newsletters, le bulletin communal et en adhérant à certaines applications impliquant encore plus intensément le citoyen à la vie communale.
- Continuer, comme ce fut le cas ces six dernières années, à assurer une présence effective et une disponibilité maximale des mandataires au sein de l'administration communale afin de pouvoir répondre aux attentes et remarques des citoyens.

Il est bien entendu que notre programme comprend encore d'autres projets pour les six années à venir mais le détail de ceux-ci fera partie intégrante du Plan Stratégique Transversal qui vous sera présenté au mois de septembre.

Vous constaterez que cette déclaration de politique générale ne comporte pas de projet pharaonique et démesuré mais qu'il est important à nos yeux de continuer une politique saine et prudente tout en continuant à améliorer nos infrastructures et notre patrimoine et en assurant, et cela nous semble primordial, le bien-être et une qualité de vie aux citoyens de notre commune.

Voilà, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil communal, les engagements du groupe MR-IC-EJS pour les six années à venir.

Nous y consacrerons toute notre disponibilité, notre énergie et notre volonté et nous aurons besoin du soutien de nos concitoyens, de leur participation et de leurs critiques constructives. Nous les consulterons et prendrons en considération leurs suggestions, leurs remarques et leurs réserves.

Nous terminerons en espérant que pourra s'établir au sein de ce Conseil communal un vrai climat de confiance riche en idées et propositions constructives et ce, dans un vrai respect mutuel.

Je vous remercie pour votre attention.

Au nom des Conseiller(e)s communales(aux) et des Membres du Groupe MR-IC-EJS

Le Bourgmestre

Michel FRANSOLET"

Après en avoir délibéré;

Par 14 voix pour et 4 voix contre (J. CHAUMONT, L. BAWIN, V. SWARTENBROUCKX, B. HORWARD);

**APPROUVE** le programme de politique générale tel qu'il a été donné en lecture.

La Secrétaire,  
(sé) B. ROYEN

La Directrice générale,  
B. ROYEN

Par le Conseil,

Pour extrait conforme  
en date du 26/02/2019,



Le Président,  
(sé) M. FRANSOLET

Le Bourgmestre,  
M. FRANSOLET